

La densification du bâti proposé:

- exploite la vocation bioclimatique du terrain (pente sud) pour l'apport solaire, soutenant les forages géothermiques possibles en raison du sous-sol.
- se traduit par une série de constructions en bandes décalées épousant les courbes de niveau afin de profiter de l'exposition sud de la pente. Les reculs côté nord sont minimisés afin de privilégier les reculs au sud, primant de ce fait les notions rigides et parfois arbitraires de recul antérieur et postérieur.
- tente de réparer le tissu actuel tentaculaire et désorganisé par le retour à une physionomie rurale à l'ancienne où le bâti s'organise autour des espaces publics tels que, aire de jeux, étang, verger et zone naturelle; ceci étant réalisé par une boucle reliant en trois points les deux axes du village.
- bénéficie du réseau de transports publics déjà présent et bien développé sur cet axe routier.

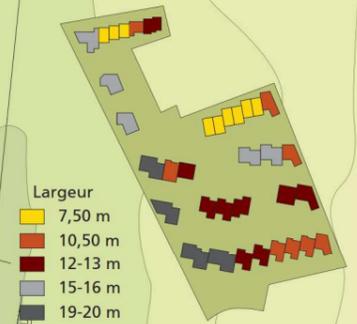


IMPLANTATION DES IMMEUBLES

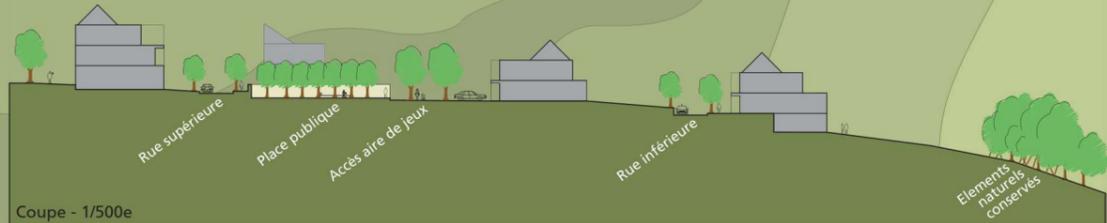
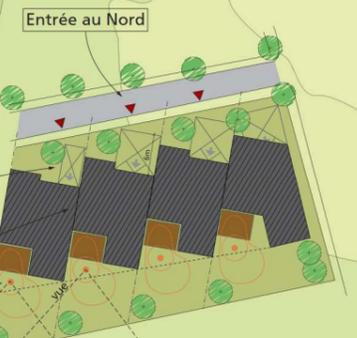
- Zone constructible
- Bâtisse semi-enterrée
- Plein Sud
- Sud - Sud-Est de 10°
- Sud - Sud-Ouest de 10°
- Accès garage
- m<sup>2</sup> au sol
- COS
- Orientation du faite des toitures

TRAITEMENT DES SOLS

- Pavés gros joints + sable (perméable)
- Aires de stationnement
- Trottoirs pavés
- Rigole en pavés
- Gravier damé (perméable)
- Zone naturelle
- Caniveau naturel de drainage
- Jardin entretenu
- Système séparatif des eaux d'écoulements et des eaux usées



Mixité et flexibilité dans l'offre des terrains permettent l'implantation d'une palette sociale plus diversifiée et enrichissent la vie du nouveau tissu urbain.



Recul antérieur minimal jusqu'à 6m devant garage

Absence de reculs latéraux -> éviter des "zones perdues"

- Avancées et reculs
- création de cours et patios
- intimité augmentée
- protection contre bruit et vent

Utilisation rationnelle du terrain par l'implantation en bandes de constructions décalées